

Chaussures
Wih. Gräb
Zurich
4 Trittligasse 4

Marchandise
garantie et solide

Catalogue illustré
contenant 400 articles)
gratis et franco

entre autre,
articles recommandés:

Chaussures p. ouvriers Frs. 7.80
à lacer, pour mes, très fortes 9.40
à lacer, avec bouts, 9.50
pour hommes, pour dames 2.—
à lacer, très fortes pour dames 6.40
à lacer, avec bouts, 7.20
pour fillettes et 4.40
No. 26 à 29, 30 à 35 5.20
contre remboursement
change franco
Maison de toute confiance, fondée en 1880.

Artements

Salles, salle de bain et dépendances.
M. Gippa, entrepreneur,



Le LUSTRE
iral
Girage rapide

Mayer, chaussures, Bulle.

louer

3 grands logements, M. Baptiste GAMBA, près

vendre

ancienne boulangerie MES- la Sionge, avec 2 logements prix fr. 16,000.—. Ce grand atelier de mécanicien, Louis DUPASQUIER,

nerie du Bry

meilleurs prix sapin et de chêne.

LOUER

petit logement. Entrée presser à J. CORBOUD,

louer

ent neuf, 3 chambres, eau et lumière si on

Ch. FOLGHERA.

louer :

un magasin avec empruntant deux chambres

Agence de publicité Haasler, à Bulle. [H1074B



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse : 1 an, Fr. 4.50
6 mois, » 2.50
Etranger : 1 an, » 9.—
6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 6³⁰ 10⁰⁰ 2⁴² 4⁵⁵ — 8⁵⁸ BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁰⁰ 4²⁰ 8³⁸ 10⁵⁷

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 11 août 1908.

Doux pays.

Il n'y a pas longtemps, une société de Bulle donnait une soirée, avec le concours de quelques demoiselles. Après la représentation, toute cette jeunesse était réunie dans la salle privée d'un hôtel. Quel démon poussa ces jeunes gens à faire une danse? Nul ne le saura jamais. Toujours est-il que ce crime fut consommé. Mais la police veillait. On ne pouvait rien remarquer de la rue, les fenêtres étant closes et aucun tapage ne trahissant les coupables. Aussi, les agents de la force publique durent-ils s'embusquer dans le jardin du voisin. C'est ainsi qu'ils parvinrent à remarquer que quelques personnes, en société privée, faisaient bien innocemment un tour de valse, et qu'ils purent verbaliser.

Citation à la préfecture, amende formidable, de plus de cent francs, réduite cependant, après de longues protestations, à cinquante francs.

Doux pays.

Il est bon de faire connaître ces faits, qui nous rendent ridicules aux yeux de nos confédérés. Et puis cela nous donne l'occasion de revenir à cette fameuse loi sur la danse, qui a passé déjà par tant de péripéties qu'on pourrait en faire une opérette. On se souvient de la célèbre bénichon d'Estavayer, où une armée de gendarmes fut mobilisée pour empêcher de danser et où une vraie bataille fut livrée, bataille héroïque où le sang coula pour une grande et noble cause. Vint ensuite la bénichon de Bulle où l'on n'osa pas devant la crânerie de la jeunesse renouveler la scène scandaleuse d'Estavayer. On se contenta d'envoyer un gendarme qui verbalisa en tremblant, pendant qu'on l'invitait galamment à prendre un verre, qu'il refusa du reste.

Depuis, la loi fut modifiée de façon à permettre de danser au moins le dimanche de la bénichon; mais elle n'en demeure pas moins une famisterie et une injustice. La modification qu'elle a subie devant un tolle général ne lui enlève rien de ce qu'elle conserve d'odieux dans son application.

Jugez-en.

On danse toute la nuit au cercle catholique de Fribourg à la fête de la Chandeleur.

Mais si, à Châtel, à Bulle ou à Montbovon, quelques braves paysans se permettent une petite polka, la police se précipite et les amendes pleuvent.

On danse à Fribourg le Mercredi des cendres.

Mais, si à Bulle quelques gymnastes gambadent innocemment après une soirée, les foudres de la préfecture se déchaînent et l'on assure aux braves jeunes gens qu'on leur fait une grâce et un cadeau de ne pas appliquer le maximum.

Les beaux messieurs riches et bien pensants s'offrent à Fribourg de grands bals très chics le mercredi, le vendredi ou le samedi.

Mais, comme à la campagne on n'a guère le temps de danser pendant la semaine, une petite sauterie le dimanche soir devient un délit réprimé énergiquement.

Doux pays!

Admettez-vous la danse lorsque, bien entendu, tout se passe convenablement? Si oui, vous devez trouver le système qui nous régit une sottise plaisanterie. Êtes-vous adversaire de la danse? Dans ce cas également cette manière d'avoir deux poids et deux mesures est d'une injustice criante.

Interdisez la danse pour tout le monde ou admettez-la pour tous, voilà ce que chacun dirait dans un pays de vraie démocratie et de vraie liberté.

Mais non, chez nous, il faut croire que ce genre de récréation est excessivement dangereux pour les broyards ou les gruyériens; mais il est absolument inoffensif et même recommandable pour les grandes dames et les beaux messieurs. Ces derniers sont évidemment d'une essence supérieure, réfractaires aux dangers de la valse, insensibles aux froufroutements insidieux des longues traînes de soie, indifférents devant les corsages simplifiés.

Tandis que le paysan doit être probablement d'un tempérament avec lequel il faut prendre des mesures sévères. Avec lui la morale doit s'abriter à chaque pas de danse. Il faut le protéger contre sa propre faiblesse, le protéger à coups de citations et d'amendes.

Il n'y a pas d'autre explication.

* * *

Nous apprenons qu'un bon nombre de citoyens se cotisent dans le but de

réunir la somme nécessaire pour payer l'amende réclamée par la préfecture à la société dont nous avons parlé en commençant.

La gaité et l'entrain n'ont pas encore disparu en pays de Gruyère, pas plus que le sentiment de la Justice. Et cela fait plaisir.

Le désastre de Donaueschingen

Un fidèle lecteur de la Gruyère nous transmet une correspondance de Donaueschingen, datée du 7 août, relatant le récit saisissant qu'on va lire peint avec des détails recueillis sur place :

Donaueschingen, située sur la ligne de chemin de fer de la Forêt Noire, entre Offenburg et Konstanz, était l'ancienne capitale de la principauté de Fürstenberg, réuni par Napoléon I au Grand-Duché de Bade. La ville compte environ 5000 habitants.

Dans le parc du magnifique château où habite encore actuellement le prince de Fürstenberg se trouvent les sources du Danube. Mercredi à 2 1/4 h. de l'après-midi, le feu éclatait dans une maison de paysan située dans un quartier au N.-O. de la ville. La cause, quoique encore inconnue, est généralement attribuée à la fermentation du foin. Dix minutes après, la maison entière flambait pendant qu'un fort vent s'élevait sur la ville. Les pompiers et la population étaient à peine alarmés qu'un autre incendie, causé par le premier, éclatait à 150 mètres plus loin. Pendant ce temps le vent ne faisait qu'augmenter et dégénérait en tempête, changeant de direction à tout instant, et bientôt 40 bâtiments flambaient. Pour comble de malheur, les hydrants furent taris au bout de peu d'instant et les pompiers, pris de panique s'élançèrent vers leurs propres demeures dont plusieurs furent détruites. Ce fut un moment de confusion indescriptible. Sept rues entières brûlaient. A grand-peine réussit-on à sauver les malades; un enfant meurt dans les bras de sa mère. D'autres sont emportés sur des matelas qui déjà brûlaient. Les habitants épargnés jusqu'alors sauvent leur mobilier. Un instant, la ville entière semble condamnée, enfin, vers 7 heures un orage violent éclate, suivi d'une pluie diluvienne qui arrête les progrès de l'incendie,

et, vers 9 heures, grâce aux efforts des pompiers accourus de tous côtés, tout danger immédiat semble écarté.

Jeudi matin, la ville présentait un spectacle terrifiant. Un nuage de fumée s'élevait des décombres fumants au milieu desquels erraient les malheureux sinistrés dont la plupart ne possèdent plus que ce qu'ils portaient sur eux au moment de la catastrophe. Les membres de familles complètement dispersées se cherchent les uns les autres. Aujourd'hui encore, des enfants n'ont pu être retrouvés. 220 familles sont sans abri. 128 maisons d'habitations et 170 dépendances, soit près de 300 bâtiments, sont devenues la proie des flammes. Il se dégage du spectacle de toutes ces ruines accumulées et de tous ces désespoirs une impression terrifiante dont le souvenir restera toujours gravé au cœur de ceux qui en ont été témoins.

Des troupes arrivées ce matin de Kehl commencent la démolition des murs. Plusieurs hôtels, la Banque, les prisons, la préfecture sont détruits. Les archives de la principauté sont heureusement sauvées. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de mort d'hommes à déplorer. Des lazarets s'établissent dans différentes parties de la ville et des distributions de vivres et d'habillements ont lieu. Le prince de Fürstenberg a donné 50,000 francs, le gouvernement badois a voté 500,000 marks et la générosité de leurs concitoyens viendra, espérons-le, atténuer dans la mesure du possible le malheur terrible qui vient de frapper les habitants de la jolie petite ville de Donaueschingen.

P. S. Donaueschingen se trouve à 50 kilomètres environ de l'endroit où fut détruit le ballon Zeppelin et ce fut le même coup de vent qui produisit les deux catastrophes.

M. Z.

NOUVELLES SUISSES

L'horlogerie suisse à Tokio. — La Chambre suisse de l'horlogerie a consulté les associations horlogères, par circulaire du 21 avril 1908, sur l'opportunité, pour notre industrie, de prendre part à l'exposition de Tokio, en 1912. Voici les résultats de cette enquête.

Ont donné une réponse affirmative la Société des fabricants d'horlogerie

de La Chaux-de-Fonds, le Syndicat des fabricants suisses de montres or, la Chambre cantonale du commerce du canton de Neuchâtel, et la Société industrielle et commerciale de la Vallée, le Sentier.

Ont donné une réponse négative : la Fédération des fabricants de boîtes argent et le Syndicat des fabricants suisses de montres argent, métal et acier.

Les préavis affirmatifs se basent sur ce fait qu'il ne serait pas admissible que l'industrie horlogère se désintéresse de l'exposition internationale de Tokio, où nos concurrents français et surtout américains feront les plus grands efforts pour nous supplanter.

L'indifférence qui se manifeste à propos de cette exposition provient de l'état actuel des affaires, de l'éloignement où nous sommes de l'année 1912, enfin de ce qu'un petit nombre de fabricants sont directement intéressés au commerce d'horlogerie avec le Japon, dit la *Fédération horlogère*.

Fête de lutte à Vevey. — La réussite de la fête a été complète. Un public très nombreux et enthousiaste a admiré de vraiment belles passes.

121 lutteurs ont pris part au concours qui a pris fin après 8 h. du soir.

Voici les prix couronnés :

1. Décosterd, Lausanne A.G. ;
2. Wyss Fritz, Erlenbach (berger) ;
3. Heysé, Lausanne A.G. ; 4. Humbert, Le Locle ; 5. Cherpillod junior, Ste-Coix ; 6. Leuenberger, Lausanne A.G. ; 7. Hurni, Genève-Ville ; 8. Herzog, St-Imier ; 9. Linder, Le Locle ; 10. von Burg, Tavannes ; 11. Guttman, Chaux-de-Fonds.

Les chocolats. — Les exportations en chocolats de la Suisse ont été pour le premier trimestre de l'année courante de 1,219,600 kg. (1,953,400 en 1907) valant fr. 4,368,002 (fr. 6,760 mille 629). Il y a ainsi pour les trois premiers mois de 1908 une diminution de 733,800 kg. valant fr. 2,392 mille 627.

La valeur moyenne des exportations de chocolats de janvier-mars est de 358 les 100 kg., c'est-à-dire 14 fr. de plus qu'en 1907.

Lœtschberg. — La Compagnie des

Chemins de fer des Alpes bernoises publie la déclaration suivante :

« Il est exact qu'on mure le tunnel du Lœtschberg au km. 1,436. Cet ouvrage a pour but de protéger les ouvriers occupés au déblaiement de la galerie ainsi qu'aux travaux de revêtement des parois ; il n'a rien à voir avec la question de savoir si le tracé actuel sera maintenu ou si l'on fera décrire au tunnel une courbe autour du tronçon comblé par l'éboulement. Cette question n'est pas encore tranchée. Le fait que, à mesure qu'on déblaye le sable, on rencontre un gravier toujours plus gros, permet cependant d'envisager le maintien du tracé primitif comme la solution la plus vraisemblable. »

— Le contrat passé entre la Compagnie et l'Entreprise du tunnel prévoit que les difficultés survenant entre les parties seront tranchées définitivement par un tribunal arbitral composé de cinq membres, dont trois à désigner par le Tribunal fédéral, le quatrième par la Compagnie et le cinquième par l'Entreprise.

Usant de cette disposition pour le règlement des questions épineuses que soulève la catastrophe du 23 juillet, la Compagnie a déjà fait choix de son arbitre en la personne de M. le colonel Damur, à Lausanne, ancien directeur du Jura-Simplon. M. Damur, écrit le *Bund*, a accepté.

Donnes. — Les recettes des douanes présentent en juillet 1908 une diminution de 482,326 fr. 04 sur juillet 1907. De janvier à fin juillet 1908, la diminution de recettes est de 155,859 fr. 81 sur la période correspondante de 1907.

Chute mortelle. — Samedi matin, à Colombier, M. Kramer, entrepreneur à Colombier, en train de réparer la toiture de la ferme de Vaudijon, a fait une chute et s'est brisé les reins. Il a succombé à 1 heure de l'après-midi. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

L'instruction des recrues suisses en 1907. — Le Bureau fédéral de statistique publie les résultats des examens de recrues de 1907. Le rapport constate le résultat favorable, pour

l'ensemble de la Suisse, de ces examens. Pour la première fois, tous les cantons ont fourni moins du 10 % de très mauvaises notes.

La note moyenne pour la Suisse, qui était de 7,52 en 1906, s'est élevée à 7,32 en 1907.

21 cantons ont amélioré leur note moyenne ; pour trois cantons seulement (Neuchâtel, Valais et Appenzell-Int.), cette note est moins bonne que celle de l'automne précédent. Pour un canton (Uri), elle est restée la même.

	1907	1906
1. Bâle-Ville	6,59	6,85
2. Genève	6,65	6,68
3. Zurich	6,75	6,97
4. Obwald	6,76	6,98
5. Glaris	6,97	7,34
6. Fribourg	7,01	7,55
7. Zoug	7,05	7,77
8. Thurgovie	7,08	7,32
9. Neuchâtel	7,08	6,94
10. Vaud	7,10	7,16
11. Argovie	7,19	7,26
12. Bâle-Campagne	7,21	7,66
13. Schaffhouse	7,25	7,60
14. Berne	7,43	7,67
15. Appenzell Ext.	7,44	7,52
16. Nidwald	7,49	8,59
17. Soleure	7,50	7,54
18. Saint-Gall	7,62	7,85
19. Lucerne	7,75	8,06
20. Valais	7,80	7,48
21. Schwytz	7,95	8,11
22. Grisons	8,08	8,58
23. Tessin	8,09	8,19
24. Uri	8,72	8,72
25. Appenzell Int.	9,05	8,98

Le canton de Fribourg passe du treizième rang en 1906 au sixième.

Vaud. — Vendredi soir, un ouvrier ferblantier nommé Alfred Cardinaux, employé chez M. Baudet, à Nyon, est tombé du troisième étage d'une maison et est venu s'abattre dans la rue ; on l'a relevé dans un état désespéré et il est mort peu après sans avoir repris connaissance.

Valais. — Les abricots. — A propos de la culture de l'abricot en Valais on lit dans le *Confédéré* de Martigny :

« La cueillette des abricots bat son plein. La récolte est bonne ; la qualité est excellente et le prix, grâce aux forts achats de la fabrique de conserve et aux nombreux acheteurs étrangers (il en vient d'Allemagne), est rémunérateur. Saxon compte récolter environ 600

mille kilos d'abricots, qui, au prix moyen de 35 centimes le kg., laisseront de beaux bénéfices aux arboriculteurs intelligents qui ont eu l'heureuse idée d'en garnir leurs champs et vignes.

Il y a une dizaine d'années à peine que Saxon n'expédiait presque pas de fruits ; tout s'achetait par la fabrique de conserves et les revendeurs de la localité. Aujourd'hui c'est par wagons complets et quelques 3 à 400 colis postaux par jour que les expéditions se font.

La recette annuelle en abricots, de quelques milliers de francs qu'elle était il y a dix ans, se chiffre aujourd'hui à plus de 200,000 fr. et, étant donné les plantations nouvelles qui se font toutes les années, il ne se passera pas dix ans que la production aura doublé et que la recette atteindra le demi-million.

En présence d'un si brillant résultat, on ne peut qu'encourager les propriétaires de terrains — surtout ceux du coteau — à augmenter encore leur culture, car même à un prix inférieur à celui qui se paie cette année, le rendement, comparativement au coût de la main d'œuvre, est excellent.

Saxon possède encore des terrains incultes au coteau ; tout doit être mis en culture ; rien ne doit rester improductif ; là où il y a place pour un arbre il doit être planté, car un abricotier planté constitue pour son propriétaire une rente moyenne annuelle d'au moins 20 fr. durant 15 à 20 ans, si l'arbre est soigné.

A L'ÉTRANGER

France. — Mort affreuse. — Un cavalier du deuxième escadron du huitième hussards, nommé Belin, faisait une promenade à cheval, faubourg de Glorieux, à Verdun ; il fut désarçonné par suite d'un brusque écart de sa monture et resta un pied engagé dans l'étrier. Le cheval continua sa course sur un parcours de plus de quatre kilomètres, en traînant son cavalier sur la route et sautant les obstacles qu'il rencontrait jusqu'au passage à niveau de Thierville où la bête s'est arrêtée. Quand on re-

FEUILLETON DE LA GRUYERE 24

La Fille maudite

PAR ÉMILE RIOHEBOURG

XII

Le juge d'instruction.

On passa dans la pièce à côté de la chambre du mort ; les magistrats s'assirent autour d'une table, et le juge d'instruction continua à interroger l'aubergiste.

— Ainsi, lui dit-il, vous êtes bien sûr que le cadavre que vous venez de voir est celui de votre locataire ?

— Absolument certain, monsieur le juge.

— Vous nous avez dit que vous ne saviez que son nom d'Edmond.

— C'est la vérité.

— Il est donc inutile de vous demander si vous connaissez sa famille. Pouvez-vous nous dire où il demeurait, il y a deux mois, avant de devenir votre locataire ?

— Je l'ignore, mais je sais qu'il arrivait de Reims, en Champagne.

— C'est un renseignement. Écrivez et n'oubliez rien, monsieur le greffier. Recevait-il des lettres ?

Le père Bertaux secoua la tête.

— Je crois qu'il en écrivait beaucoup qui restaient sans réponse, répondit-il. Pourtant, à ma connaissance, il en a reçu une. C'était, je crois, avant-hier.

— Il ne l'avait pas sur lui ; nous la retrouverons probablement dans la chambre où il logeait, dit le juge d'instruction en se tournant vers le procureur de la République.

« Savez-vous pourquoi ce jeune homme était venu s'installer chez vous à Saint-Irren ? continua-t-il en s'adressant de nouveau à l'aubergiste.

— Non, monsieur le juge.

— Que faisait-il ?

— Rien. Quand je dis rien, je me trompe ; mais c'est à peu près la même chose : il écrivait... En usait-il, du papier ?

Le greffier fit une grimace ; le procureur de la République et le juge d'instruction ne purent s'empêcher de sourire.

— D'après sa mise, la beauté de son linge et ses mains fines et blanches, il devait être riche, reprit le magistrat instructeur.

— Je n'en sais rien.

— Cependant, vous l'avez dit vous-même, il vous payait très exactement.

— Oui, tous les quinze jours, et rubis sur l'ongle. Mais c'était un garçon rangé, pas de dépenses folles ; son nécessaire, voilà tout.

— Possédait-il des bijoux ? une montre, par exemple ?...

— Je ne lui en ai jamais vu.

— Est-ce que vous ne pensez pas que le vol a été le mobile du crime ?

— Je ne peux pas dire.

— Savez-vous où il est allé hier dans la journée ?

— Non, monsieur. Il est parti après son déjeuner et il était rentré à six heures pour dîner. Vous savez ce que je vous ai dit tout à l'heure ; ce matin, je croyais qu'il était dans sa chambre.

— Est-ce qu'il sortait souvent la nuit ?

— La nuit, je ne sais pas ; je ne m'en suis jamais aperçu. Mais, le jour, il sortait quelquefois.

— Était-il longtemps absent ?

— Plusieurs heures, parfois toute la journée.

— Et vous ignorez où il allait ?

— Je l'ignore.

— Je vous remercie, monsieur Bertaux. Avez-vous autre chose à communiquer à la justice ?

Le bonhomme se gratta la tête derrière l'oreille, puis le bout du nez, et se décida à répondre :

— Oui, monsieur le juge d'instruction.

— Nous vous écoutons, parlez.

— On sut bientôt à Saint-Irren que mon locataire avait disparu. Pour lors, une vieille femme qu'on appelle la Suisseuse, parce qu'elle est native de par là, de l'autre côté des montagnes, vint me trouver et me dit :

« Père Bertaux, on raconte que le jeune homme qui demeure chez vous a été assassiné la nuit dernière, près de Frémicourt.

« Il n'a pas couché ici ; ça se pourrait » répondis-je.

« Alors elle me dit tout bas :

« — Savez-vous ce que j'ai vu dans la

leva Belin, un...
quait, l'autre...
au cou était à...
chairs et ne fo...
bouillie. La ja...
sée à plusieurs...
était noir de...
libérable en e...
Italie.
— Le marquis...
dredi soir.
La nouvelle...
médiatement...
conseil.
Le défunt...
funérailles fu...
ront lieu pro...
lundi.
Danemark.
Explorateur E...
l'expédition...
Mylius Erick...
de ses comp...
Au cours...
accompagné...
quiman, il f...
pète de neig...
trouvèrent à...
glacçon qui...
avoir épuisé...
sen et la d...
ment. L'Esp...
la station e...
arrivé, mai...
mourait, lu...
Allemagne.
lin V. —
l'Allemagne...
mité de l'A...
nautique p...
cinée à co...
qui doit pe...
lin de pour...
Les som...
Friedrichs...
francs, par...
donnés pa...
A la bo...
jeudi mati...
ont soueri...
Parmi...
criptions...
la société...
tant à 12...
seil munici...
à 190,000...
nuit, à pen...
« — Ma...
A une heu...
« — Eh...
homme so...
ment, par...
« — O'...
« — Pa...
Les aud...
sité anxiet...
— Elle...
l'aubergis...
« — O'...
Le juge...
jambes. I...
gèrent un...
cureur de...
— Qui...
les le tuet...
truction.
— Le mai...
— O'es...
homme, l...
se nomme...
lage de C...
— Pou...
de loups

d'abricots, qui, au prix de 5 centimes le kg., laisse de nombreux bénéfices aux arboriculteurs diligents qui ont eu l'heur de garnir leurs champs

dizaine d'années à peine expédiait presque pas de produits achetés par la fabrique et les revendeurs de la région. Aujourd'hui c'est par wagons que quelques 3 à 400 colis partent par jour que les expéditions

annuelle en abricots, millions de francs qu'elle réalise, se chiffre aujourd'hui à 200,000 fr. et, étant donné les nouvelles qui se passent de nos jours, il ne se passe pas un jour que la production ne soit que la recette atteinte.

de d'un si brillant résultat qu'encourager les producteurs — surtout ceux qui ont augmenté encore leur production à un prix inférieur à la normale cette année, le rendement par hectare, comparativement au coût de revient, est excellent.

de encore des terrains à cultiver; tout doit être mis en œuvre ne doit rester improprement à l'abandon pour un arbricotier planté, car un arbricotier constitue pour son propriétaire une moyenne annuelle de 15 à 20 ans, soignée.

TRANGER

Mort affreuse. — Un deuxième escadron de dragons, nommé Belin, fait une promenade à cheval, fautive, à Verdun; il fut arrêté par suite d'un brusque arrêt et resta un pied en l'air. Le cheval conculqua sur un parcours de plusieurs kilomètres, en traînant le cavalier sur la route et sautant à intervalles qu'il rencontrait jusqu'à niveau de Thierville fut arrêté. Quand on re-

ngtamps absent ? heures, parfois toute la

monrez où il allait ?

mercure, monsieur Bertaux. chose à communiquer à la

se gratta la tête derrière le bout du nez, et se décida à

eur le juge d'instruction. écoutons, parlez.

ntôt à Saint-Irren que mon disparu. Pour lors, une qu'on appelle la Suisse, et native de par là, de l'autre

nes, vint me trouver et me

bertaux, on raconte que le qui demeure chez vous a été t dernière, près de Frémli-

ouché ici; ça se pourrait

me dit tout bas : us ce que j'ai vu dans la

leva Belin, une partie de la tête manquait, l'autre partie restant adhérente au cou était à peine retenue par les chairs et ne formait qu'une véritable bouillie. La jambe gauche était cassée à plusieurs endroits. Le corps était noir de contusions. Belin était libérable en septembre prochain.

Italie. — Mort de M. di Rudini — Le marquis di Rudini est mort, vendredi soir.

La nouvelle a été communiquée immédiatement au roi et au président du conseil.

Le défunt a exprimé le vœu que ses funérailles fussent simples. Elles auront lieu probablement dimanche ou lundi.

Danemark. — La mort de l'explorateur Erickson. — Le chef de l'expédition danoise au Groënland, Mylius Erickson, est mort avec deux de ses compagnons.

Au cours d'une expédition à terre, accompagné d'une dame et d'un Esquimaux, il fut surpris par une tempête de neige; les trois personnes se trouvèrent à un moment sur un grand glaçon qui alla à la dérive. Après avoir épuisé leurs provisions, Erickson et la dame moururent d'épuisement. L'Esquimaux réussit à regagner la station et à raconter ce qui était arrivé, mais quelques instants après il mourait, lui aussi.

Allemagne. — Pour le Zeppe lin V. — De toutes les régions de l'Allemagne les dons affluent au comité de l'Association allemande aéronautique pour la grande collecte destinée à continuer un fonds national qui doit permettre au comte Zeppelin de poursuivre ses travaux.

Les sommes parvenues à midi, à Friedrichshafen s'élevaient à 1,625,000 francs, sans compter les 625,000 fr. donnés par le gouvernement.

A la bourse de Berlin on a recueilli, jeudi matin, 100,000 fr.; les banques ont sonné pour 12,500 fr. chacune.

Parmi les plus importantes souscriptions de vendredi, citons celle de la société ouvrière d'Essen, se montant à 125,000 fr.; et celle du conseil municipal de Dortmund, s'élevant à 190,000 fr.

nuit, à peu près vers une heure ?
« — Ma foi ! non. Comment le saurais-je ?
A une heure, je dormais comme un sabot.
« — Eh bien ! père Bertaux, j'ai vu un homme sortir de chez vous mystérieusement, par la petite porte.
« — O'était lui, mon locataire !
« — Pas du tout. »

Les auditeurs écoutaient avec une curiosité anxieuse.
— Elle baissa encore la voix, continua l'aubergiste; elle me dit à l'oreille :
« — O'était le tueur de loups. »

Le juge d'instruction se dressa sur ses jambes. Le maire et le juge de paix échangèrent un regard de surprise; seul, le procureur de la République resta impassible.

— Qui est-ce, cet individu que vous appelez le tueur de loups ? demanda le juge d'instruction.

Le maire prit la parole.
— O'est un ancien militaire, un brave homme, bien connu dans tout le canton; il se nomme Jean Renaud et demeure au village de Olvry.

— Pourquoi ce surnom bizarre de tueur de loups ?

(A suivre.)

A Mannheim, la famille du fabricant Lanz a envoyé 50,000 fr. au comte. Le sénateur Poszehl a adressé à l'inventeur un mandat de 10,000 marks, et, d'Heidelberg, un monsieur désirant garder l'anonymat lui a fait envoyer 20,000. D'autre part, le conseil municipal de Stuttgart a voté 20,000 marks, le roi de Wurtemberg 20,000 marks.

Luxembourg. — Horrible forfait — Un crime horrible vient d'être découvert.

Une jeune fille de Niederkorn, nommée Maria Halt, s'était, comme d'habitude, rendue dans les champs pour y faire paître le bétail de ses parents. Comme, vers le soir, elle tardait à rentrer, le père se rendit à l'endroit où devait se trouver sa fille. Quelle ne fut pas son horreur lorsqu'il vit celle-ci gisant près d'un buisson où elle avait été traînée, la tête presque détachée du tronc, le ventre ouvert. La fillette avait subi d'odieuses violences.

La gendarmerie ouvrit une enquête qui amena bientôt l'arrestation de deux individus.

Russie. — Le choléra. — La statistique officielle sur l'épidémie de choléra qui sévit en Russie accuse pour les gouvernements d'Astrakan et de Saratoff ainsi que pour les autres territoires atteints, depuis le début de la maladie, le 21 juillet jusqu'au 8 août, 360 cas, dont 174 ont été suivis de mort.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Mercredi après midi, vers 4 h., le feu a détruit une maison appartenant à M. Jean Droux, en Bouleyres, près de Vuisternens-en-Ogoz. Le bétail seul a pu être sauvé. Plusieurs pompes sont accourues sur le lieu du sinistre et ont contribué à protéger la maison voisine, construite en bardeaux.

La cause de ce sinistre est inconnue; elle ne doit cependant pas être attribuée à la malveillance.

Accident mortel. — On apprend de Morat la nouvelle de la mort de M. Nicolet, préposé aux poursuites, survenue dans les tragiques circonstances ci-après :

Dimanche matin, M. Nicolet se trouvait dans la cuisine dont le plancher en carrelage était percé d'une ouverture pour l'éclairage d'un local adossé. La grille en fer fermant cette lucarne, et sur laquelle se trouvait M. Nicolet, céda tout à coup, entraînant le malheureux au fond de la cave. M. Nicolet se fit de si graves blessures à la tête que le docteur Koch, de Berne, appelé en toute hâte, jugea nécessaire l'opération du trépan. Mais tous les soins de la science furent inutiles et le navré expira sans avoir repris connaissance.

M. Nicolet occupait le poste de préposé aux poursuites du Lac depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi en 1892.

Dans la Veveyse.

On constate en ce moment dans la Veveyse une grande affluence d'étrangers et de touristes, à tel point que tous les hôtels sont remplis. Est-ce que Châtel est en passe d'être consacré séjour d'été ? Il n'y a là rien que de très naturel. La charmante situation

de cette jolie petite ville, son altitude, ses environs, tout contribue à en faire une station estivale délicieuse.

La campagne veveysanne est très belle et les paysans se montrent en général très satisfaits. La récolte du foin s'est faite dans d'excellentes conditions et les regains, qu'on commence déjà ici et là, ont fort belle apparence. Quant à la vente des laits, le marché ne se dessine pas encore et aucun pronostic ne saurait être établi d'une façon certaine.

Dimanche, une dizaine de délégués du Cercle démocratique se sont rendus à Fribourg, pour assister aux inaugurations des drapeaux du Cercle des travailleurs et de l'Association démocratique. Cela prouve que la vie politique n'est pas près d'être éteinte à Châtel et que les Veveysans soutiennent vaillamment et fermement la cause du progrès et de la liberté.

GRUYÈRE

Pour les incendiés de Bonaduz.

SOUSCRIPTION
M. Fuchs, directeur, Fr. 5.—
Anonyme 10.—
Administration de la Gruyère 5.—
Total, 20.—

M. Canivez s'en va. — Notre distingué et dévoué Directeur de musique M. Georges Canivez va quitter Bulle prochainement pour Yverdon, où il vient de contracter un engagement. Nous regrettons sincèrement le départ du maître qui avait su imprimer à nos sociétés locales une vie nouvelle et qui les a si souvent conduites au succès. M. Canivez laisse à Bulle de nombreux amis et notre journal perd un utile collaborateur. Nous lui souhaitons bonne chance dans la capitale du Nord.

A Montbovon. — Dans la journée de dimanche, un citoyen de Chardonnas, M. Morel, tomba en voulant traverser l'Hongrie. Aussitôt, plusieurs habitants de ce village s'empressèrent d'accourir sur le lieu de l'accident et de porter secours au navré. Celui-ci fut transporté, sur un char, à la gare et reconduit à son domicile, après avoir reçu les meilleurs soins des gens de Montbovon.

Une fête divertissante. — Le Corps de musique est assuré d'une grande participation pour ses fêtes populaires de samedi et dimanche. L'originalité et le bon goût ont été mis à contribution par les dévoués organisateurs. Le labyrinthe, la course aux grenouilles, le café-concert, les jeux pour les enfants seront autant de merveilles, sans compter le palais des fêtes, le cinématographe moderne, etc. Pour les amateurs, un concours

de billard est ouvert du 9 au 16 courant au café de l'Hôtel de l'Union. Tout cela sera bien attrayant et bien moderne. Souhaitons qu'un radieux soleil vienne faire ressortir tant de belles choses et compléter le succès de ces fêtes.
Des trains spéciaux sont organisés.

A VENDRE

à La Tour, jolie situation, beau bâtiment neuf, de bon rapport.
A louer, dans la même localité, deux appartements bien exposés au soleil.
S'adresser à M. Em. MORAND, Rue de Vevey, à Bulle.

Le Docteur Allemann

a repris ses consultations.

On demande

pour Bulle une fille de ménage ou une personne pouvant disposer de trois jours par semaine. — S'adresser par écrit à l'agence Haassenstein et Vogler, Bulle.

Confiserie Castella, Bulle.

On demande un apprenti.

On demande

de suite une jeune fille propre et active pour aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser au bureau du journal.

MODISTE

A louer pour cause de santé, tout près de la Fabrique, à Broc, un atelier de modiste. Nombreuse et bonne clientèle. Petite reprise.
S'adresser à Virgilia PAGE, modiste, à Broc. [H1096B]

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, vendredi 14 août, de 2 heures, au domicile de feu Louis BERNASCONI, entrepreneur, à Bulle, 3 lits, 2 buffets, 2 grands fourneaux, des tonneaux, des couleurs, etc., etc.
La vente aura lieu à tout prix.

A louer :

à La Tour-de-Trême, un appartement. Entrée immédiate. — S'adresser à Antoinette BUCHS, La Tour.

A vendre

de gré à gré les articles 369b, 464bab, 369a, 464baa, 464bb du cadastre de Charmey. S'adresser au not. ANDREY, à Bulle.

Grandes caves à vins

de J. Winiger's, Import., Bouvill.
Vins naturels réels, par 100 lit. Fr.
Sud du Tessin, rouge, v. d. table 28.—
Montagne, rouge fin, v. d. table 30.—
Sud Italie rouge, fort 35.—
Rosé, fin, rouge, vin de table 36.—
Vieux rouge, vin de malade 43.—
Alicante rouge, tr. fort, p. coup. 44.—
Chianti véritable, rouge extrafin 46.—
Panadès, fin vin blanc 35.—
Rome, vin blanc fin, très fort 38.—
Vin du pays, blanc, Gall 22.—
Vin du pays, rouge, Gall 23.—
Malaga vérit. rouge doré, 16 lit. 15.50
» très fin, 5 ans 16 » 18.—
Jusqu'à épuisement du stock, fûts de vins bien entretenus de 6 700 litres fr. 28.— et 36.— Garantie réelle.
Marchandise ne convenant pas est reprise.
Tonneaux d'essais dep. 50 lit.

Samedi 15 et dimanche 16 août 1908

BULLE au Tirage BULLE

Grandes Fêtes Populaires

organisées par

le Corps de Musique de la Ville de Bulle.

Ouverture de la fête à 2 h. après-midi.
Cortèges, attractions nouvelles et sensationnelles.
Grand carrousel à 2 étages et tir mécanique.
Concert permanent par une musique de fête et un orchestre.

Le soir, dès 8 heures

GRAND CONCERT

donné par les Sociétés philharmoniques de la Ville avec le bienveillant concours de M. Castella, ténor et productions de la Société fédérale de gymnastique.
Trains spéciaux pour la rentrée dans les deux directions Châtel-St-Denis et Montbovon, à 11 heures du soir.

AVIS

Le Conseil communal d'Avry-dev.-Pont ouvre un concours pour la construction d'un hangar pour la pompe à incendie. L'avant-métré et le cahier des charges sont déposés au bureau communal, où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Les soumissions seront reçues auprès du Syndic, jusqu'au 15 août courant inclusivement.

Avry-dev.-Pont, le 4 août 1908.

Par ordre: Le Secrétariat communal.



Dépôt à Bulle: chez Mlle Eugénie SAVARY, Broderie.

Mises d'immeubles.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques **lundi 24 août** prochain, dès 2 heures du jour, à la salle du Tribunal, Château de Bulle, la scierie mécanique avec force hydraulique et électrique, appartenant à la Masse en faillite Dupasquier frères, à Bulle, comprenant habitation, ateliers, scierie, séchoir, hangars et place.

Détail des machines: Roue hydraulique avec engrenage, scierie multiple, scierie battante, grande scie circulaire avec renvoi, grande scie circulaire à tronçonner (pendule), petite scie à ruban, transmissions principales et secondaires, moteur électrique force 65 HP. et intermédiaire, 1 meule à affûter, 1 machine à vapeur force 25 HP., 1 scie circulaire double, 1 scie circulaire à litéaux avec renvoi, 2 scies circulaires montées à chariot pour caisse avec renvoi, 1 dite à robin pour caisse et renvoi, 1 presse à imprimer avec installation électrique ad hoc, 1 machine à percer, 1 machine parqueteuse à rabotter et rainer, 1 machine à affûter les lames pour dite.

Le même jour on vendra également l'actif dit **Les Villeux** rière Gruyères, de la contenance de 164 1/2 poses, y compris les forêts taxées par experts forstiers à 62,000 francs.

La vente de tous ces immeubles aura lieu à tout prix.

Les conditions de mises seront déposées à l'Office des faillites de la Gruyère, dès le 14 août 1908.

Nouveau !!!

Tout le monde électricien. Pour 5 fr. 50 j'envoie les fournitures et le plan, clair et détaillé, pour s'installer soi-même une bonne sonnette électrique, soit:

1 bonne pile suisse, 1 belle sonnette « Mignon », 1 bouton pour porte d'entrée, 25 m. fil isolé, clous et agrafes.

Envoi contre remboursement.
J. TINGUELY, fournitures générales pour sonneries électriques, Tramelan, (Jura-Bernois).

A LOUER

de suite un **joli logement**, eau et lumière électrique, bien exposé au soleil, chez M. Fraguère, entrepreneur, Bulle.

A VENDRE

un **bon cheval** à deux mains, âgé de 8 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre:

un **bon char** à un cheval.
S'adresser au bureau du journal.

A louer:

deux **appartements** dans la maison BARRAS, en face du Cheval-Blanc: un au premier étage et un au second.

Corbillard.

L'Administration communale de Gruyères met au concours la fourniture d'un corbillard.

Prendre connaissance du cahier des charges au bureau communal et remettre les soumissions cachetées à M. le Syndic avant le 17 août, à midi.
L'Administration.

ON DEMANDE

à louer une **boulangerie**.
S'adresser au bureau du journal.

Représentations théâtrales à Gruyères

données par la

SOCIÉTÉ DE CHANT

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Le 15 août Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.

Le 16 » » 2 3/4 » 3 1/4 h.

La Jeunesse de Charles V

Drame en 4 actes.

Sidonie m'attend

Comédie en un acte. — Chants.

PRIX DES PLACES: Numérotées 2 fr. — 1^{re} 1 fr. — 2^{mes} 60 cts. — Enfants 20 cts.

VINS ROUGES et BLANCS

garantis naturels, provenant directement de la propriété par 100 litres à 35, 40, 45, 50 et 60 ct.

Par quantités importantes, meilleur marché.

Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

Se recommande,

Francisco RIBES, à Bulle.

Hâtez-vous!

1^{er} lot 50,000 Fr.

Le billet: 1 fr.

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg.

Envoi contre remboursement. 779

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino Théâtre, Fribourg.

A vendre ou à louer

en mises publiques, le **lundi 17 août** prochain, à 2 heures de l'après-midi,

l'Hôtel-Pension Bellevue à Broc (Gruyère)

dans l'établissement même. Entrée en possession au 1^{er} décembre prochain. — Conditions favorables. — L'hôtel est entièrement meublé et bien achalandé (39 chambres) avec lumière électrique, eau. — Agréable séjour alpestre à 800 mètres d'altitude. — Grandes salles à manger et de réunion. — Jeu de quilles. — Terrasses.

Pour renseignements, s'adresser au notaire Morard, à BULLE (Gruyère).

Scierie de molasse du Gibloux.

PLATTES

pour fourneaux, potagers, couvertures de murs, etc., de toutes dimensions, de 5 à 25 cm. épaisseur et jusqu'à 170 sur 110 mètres carrés.

S'adresser à C. HOGG-GAGGIONE, à Villarod.

Auguste Glasson, fers, Bulle.

Ronces artificielles.



Grillages galvanisés.

PRIX AVANTAGEUX

Domaine à vendre.

Contenance: 40 poses, ou 26 poses seulement, suivant convenance. Bâtiment et source en bon état. Situation près d'une gare. Fin du bail actuel: 22 février 1909. Conditions de paiement très favorables.

S'adresser à L. Buclin, Semales (Veveyse). [1136]

Charmey - Forêt du Perrey - Charmey

Grande Fête champêtre

les 15 et 16 août

organisée par les Sociétés de chant et de musique.

Match aux quilles, 1^{er} prix 40 fr.

Tir au fléchet, 1^{er} prix 30 fr.

Corrales, jeux divers, nombreuses attractions.

Le soir Grande illumination, tableaux vivants, feux d'artifice, etc.

Invitation cordiale.

LE COMITÉ

LOTS

de 50,000, 15,000, 5,000 fr., etc., des loteries pour l'église incendiée de Planfayon et le Casino de Fribourg.

Envoi des billets à 1 fr. contre rembour, par le Bureau d'expéditions, rue de Lausanne, 50, à Fribourg. [H2231F]

Sur 10 billets, 1 billet gratuit.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich, B91

A louer:

dans la maison Finks, à Bulle, un magasin avec atelier pouvant servir à différents métiers ou commerce, avec un logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser à M. MORARD, notaire, à Bulle. [1054]

INDIGESTIONS

étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par

l'Alcool de Menthe et Camomilles

Golliez

MARQUE: 2 PALMIERS

Remède de famille de première utilité.

En vente partout, en flacons de 1 et 2 fr., et à la

Pharmacie Golliez, Morat.

Mises d'immeubles

Monsieur Joseph Pinaton, négociant, à Bulle, vendra, en mises libres, **lundi 17 août 1908**, dès 2 heures de l'après-midi, à la grande salle de l'Hôtel de l'Écu, à Bulle, les immeubles ci-après, sis à Bulle:

La Condémne. Pré de 1 pose 367 perches. La Condémne. Maison d'habitation, grange, écurie et pré de 4 poses 283 perches.

Les marais et le Russalet. Pré de 3 poses 20 perches.

Champ Francey. Pré d'une pose 241 perches.

Bâtiments neufs. Terrain de première qualité.

Pour tout renseignement s'adresser à Jos. PASQUIER, notaire, à Bulle.

Montagnes à vendre

et propriétés, au Pays d'Enhaut et (canton de Berne), belles montagnes boisées, des mieux situées, prix et conditions des plus avantageuses.

Pour visiter et renseignements, s'adresser à M. Adrien BERTHOLET, à Rougemont.

Représentant

Première Maison de kirsch et spiritueux de la Suisse centrale cherche représentant solide, actif et intelligent. Sans bonne références inutile de s'adresser. Offres sous chiffre H 1046 B à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

Préparation de bois.

La Commune de Neirivue met au concours la préparation des bois suivants divisés en deux lots:

a) Saulgy, 81 plantes.

b) Hertzes 146 plantes.

Prendre connaissance des conditions auprès de M. le Syndic et lui remettre les soumissions cachetées, jusqu'au 20 août courant.

Neirivue, le 6 août 1908.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

A louer:

pour de suite 2 beaux logements composés de deux chambres et cuisine.

S'adresser à Joseph POCHON, ancienne boulangerie Messery. [1077B]

AVIS

Les magasins de coiffeurs ne seront pas fermés le dimanche 16 août, comme le disait l'annonce parue dernièrement.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.